



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

séance du 13 Novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize Novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de **Roger BLANC-COQUAND, Maire**

Présents : Christophe VALLOIRE, Sophie MONNOIS, Brigitte VIOLA, Benoit TRUCHET, Noémie KURA,

Représentés : Serge MICHEL donne procuration à Brigitte VIOLA
Richard DOMPNIER donne procuration à Roger BLANC-COQUAND

Absents : Jean-Michel MESCAM et Hassan BEN MANSOUR

Date de Convocation : 09/11/2023

Date d'affichage : 10/11/2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : **10** Présents : **6** Votants : **8**

Election du Secrétaire de séance : **Noémie KURA**

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2023 11 19 1	<p align="center">CONVENTION PARTICIPATION 2023/2024 CHARGES FONCTIONNEMENT ENFANTS BOTTIERES ECOLE JARRIER</p>	<p>► Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de l'Ecole de Jarrier pour une participation 2023/2024 de 5 267.88 €</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 8</p>
2023 11 19 2	<p align="center">SERVITUDE DE PASSAGE DU RESEAU EAUX PLUVIALES LOTISSEMENT LES HAUTS DU CHOSALET</p>	<p>Servitude traversant la parcelle ZT 129 appartenant à la Commune</p> <p>► Approuve la création de la servitude du réseau eaux pluviales</p> <p>► Dit que cette servitude se fait sans indemnités</p> <p>► Dit que les frais d'actes sont à la charge du Lotisseur</p> <p>► Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de servitude du réseaux eaux pluviales</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 8</p>
2023 11 19 3	<p align="center">PORTAGE FONCIER DE L'EPFL Pour l'acquisition De biens immobiliers Au CHEF-LIEU</p>	<p>► Autorise l'acquisition des parcelles ZT 290 - ZT 292- ZT 305 - ZT 432 au Chef-Lieu.</p> <p>► Accepte l'EPFL de la Savoie pour le portage financier de l'opération.</p>	<p>Majorité</p> <p>1 Absention Christophe VALLOIRE</p> <p>Votants : 8</p>

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2023 11 19 4	<p style="text-align: center;">Marché Public – Mission de Maitrise d’œuvre pour l’aménagement de la ZONE DE LOISIRS AUX BOTTIERES Signature du Marché – Versement des Primes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE, conformément à l’analyse le marché à passer aux conditions tarifaires énoncées ci-dessus et précisées dans le marché, avec le candidat ABEST INGENIERIE. - AUTORISE Monsieur le Maire, ou à son suppléant de droit, à signer le marché correspondant, les avenants éventuels, ainsi que l’ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération. - VALIDE le versement des primes aux deux candidats non retenus. - INDIQUE que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget. 	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 8</p>